ACNOA - ANOCA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE



SIGNATURE D'UN ACCORD STRATEGIQUE ENTRE L'ACNOA ET LA HONGRIE DANS LE DOMAINE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

BUDAPEST, HONGRIE,
LE 13 OCTOBRE 2025



L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), sous la conduite de son président, l'Honorable Mustapha BERRAF, a conclu un accord de coopération historique dans le domaine du sport de haut niveau avec le ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce, représenté par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce, S.EM. Peter Szijjártó, accompagné pour la circonstance de S.E.M. Adam Schmidt, ministre des Sports, de M. Zsolt Gyulay, président du Comité olympique et de M. Balázs Fürjes, membre du CIO.

Étaient également présents à la cérémonie côté ACNOA les membres du Comité Exécutif ci-après : Mme Filomena Fortes, deuxième vice-présidente ; M. Alfred Foloko, troisième vice-Président ; Ingr. Habu Ahmed Gumel, Trésorier général ; et M. Abderrahmane Hammad, le Représentant de la Zone 1.

À cette occasion, le chef de la diplomatie hongroise a exprimé la volonté de son pays de soutenir l'ACNOA et le sport africain en général.

La signature de cet accord est un événement historique qui ouvre des perspectives ambitieuses pour les deux parties, pour le développement des compétences sportives en Afrique.



Ce partenariat inédit repose sur deux piliers essentiels : la formation des athlètes de haut niveau et le renforcement des capacités des dirigeants sportifs africains.

L'accord prévoit :

- **l'accueil d'athlètes africains dans des centres d'excellence hongrois ;**
- **l'organisation de stages techniques ;**
- **des cycles de formation pour les cadres des Comités Nationaux Olympiques (CNO), en collaboration avec des institutions hongroises de renom.**

Ce rapprochement entre l'ACNOA et la Hongrie s'inscrit dans une logique de diplomatie sportive intelligente. Pour la Hongrie, il s'agit de renforcer son rayonnement international à travers le sport. Pour l'Afrique, c'est une opportunité unique d'accélérer sa montée en puissance, en exploitant le potentiel du sport comme catalyseur de développement humain, économique et diplomatique.

ACNOA - ANOCA



Mustapha BERRAF, qui n'a eu de cesse de promouvoir une coopération Nord-Sud équitable et innovante, voit dans cet accord une confirmation de la crédibilité du projet olympique africain : « ***le sport africain mérite d'être accompagné avec respect, ambition et rigueur. Cet accord est une victoire de la vision, du dialogue et de la volonté d'avancer ensemble*** », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, l'accord signé à Budapest est plus qu'un pacte de bonne volonté : il constitue un instrument structurant pour le futur du sport africain. Il vise à combler une lacune récurrente: l'insuffisance des infrastructures de formation continue des dirigeants et cadres sportifs Africains. En renforçant les capacités techniques et managériales des dirigeants des CNO, l'ACNOA agit sur la racine de la performance à long terme.

Côté athlètes, les bénéfices sont tout aussi considérables. L'accès à des installations modernes, à un encadrement scientifique de haut niveau, à des environnements compétitifs européens, va contribuer à affiner le potentiel déjà immense des talents africains.



Ce sera également une opportunité d'initier une nouvelle génération d'athlètes-bâtisseurs, formés à la double culture du sport et de la gouvernance.

Cet accord s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de l'ACNOA à l'horizon 2036 qui vise, entre autres, à positionner un pays africain comme hôte potentiel des Jeux Olympiques.

Ce rêve, que le Président d'honneur à vie du CIO, Thomas BACH, a lui-même encouragé, ne pourra devenir réalité que si le continent consolide ses fondations sportives, humaines et organisationnelles.

À l'heure où le monde célèbre les valeurs de paix, d'unité et de dépassement de soi à travers le sport, l'accord entre l'ACNOA et la Hongrie apparaît comme un modèle de coopération solidaire et visionnaire.

Il montre que l'Afrique ne demande pas seulement de l'aide, mais des partenariats structurants fondés sur le respect mutuel et l'excellence. Le sport africain entre donc dans une nouvelle ère, et Budapest pourrait bien en être l'un des jalons fondateurs.

ACNOA - ANOCA

A PROPOS DE L'ACNOA

Historique

L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) a été fondée le 28 juin 1981 à Lomé au Togo. Elle est l'instance faîtière du Mouvement olympique africain, et compte à ce jour 54 CNO membres et sept zones de développement. Le siège de l'ACNOA est fixé à Abuja (Nigeria).

Missions et Rôle

L'ACNOA fait siens les principes fondamentaux de la Charte Olympique et a pour mission de :

- **Contribuer au développement, à la promotion et la protection en Afrique du Mouvement Olympique et de son autonomie, conformément à la Charte olympique ;**
- **Servir et promouvoir les intérêts des Comités Nationaux Olympiques (CNO)-membres dans leurs relations avec des tiers, pour toute question d'intérêt général, en collaboration avec le CIO et l'ACNO ;**
- **Promouvoir la compréhension, la coopération et l'entraide entre les CNO africains ;**
- **Aider les CNO africains, en collaboration avec le CIO, à promouvoir, développer et défendre l'éthique olympique, la bonne gouvernance dans le sport, la transparence financière et la durabilité dans les actions des CNO sur le continent africain ;**
- **Travailler en étroite collaboration avec les CNO africains en vue d'une meilleure rationalisation des fonds mis à disposition par la Solidarité Olympique et l'ACNOA ;**

ACNOA - ANOCA

- **Accompagner les CNO dans l'organisation et la coordination, de la préparation et la participation de l'Afrique aux Jeux olympiques, Jeux intercontinentaux et jeux multisports ;**

- **Développer et maintenir les liens de coopération entre les CNO africains, le Comité International Olympique, l'Association des Comités Nationaux Olympiques et les autres associations continentales membres ;**

- **Organiser, conformément à la Charte olympique, des jeux continentaux, en étroite collaboration avec les CNO d'Afrique et d'autres organisations tierces, dans le but de promouvoir la haute performance et le développement durable du sport, et exiger l'organisation des Jeux continentaux ;**

- **Collaborer d'une manière générale avec les organismes sportifs gouvernementaux et non gouvernementaux, de façon à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre en Afrique d'une stratégie cohérente de développement sportif qui traduise en termes de programmes opérationnels, le droit pour tous à la pratique des activités physiques et sportives.**

ACNOA - ANOCA



Contacts

contact@afrcaolympic.com

www.africaolympic.com
AcnoaAnocaInfos
AcnoaAnoca
acnoaanoca
https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNvVl0SrI2ubA/videos

ACNOA - ANOCA